

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ville.montreal.qc.ca/plateau

CORRECTIF

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées qu'une correction doit être apportée dans l'avis public paru le 19 septembre 2013 et qui annonçait la tenue d'une séance du comité d'étude des demandes de permis de démolition le **9 octobre 2013 à 18 h**, au bureau d'arrondissement du Plateau Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, 5^e étage.

L'adresse de l'immeuble sur lequel porte la demande de démolition aurait dû se lire :

4527, boulevard Saint-Laurent

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre du comité à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Montréal, le 26 septembre 2013

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx